



RECONSTEC 350 AC

Mortier de restauration pour béton architectural

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- » Même coefficient de dilatation thermique que le béton
- » Excellente adhésion au substrat
- » Ne constitue pas un coupe-vapeur
- » Bonne résistance aux cycles de gel-dégel
- » Facile d'utilisation
- » Disponible dans un vaste choix de couleurs, de pierres, de sable
- » Version pigmentée disponible

AVERTISSEMENT

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Peut causer l'irritation d'une peau sensible. En cas d'éclaboussures dans les yeux ou sur la peau, bien rincer à grande eau. Éviter de respirer la poussière. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Le Reconstec 350 AC est un mortier spécialement conçu pour la restauration du béton architectural. Sans retrait et avec une grande adhésion au support. S'applique facilement sur les supports propres et sains. Ne contient aucun polymère synthétique. Pour les applications où les agrégats sont plus large que $\frac{1}{4}$ de pouce, il est nécessaire d'utiliser le Ciment d'accrochage Reconstec 350 AC.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Enlever tout support non sain, les saletés, la graisse ou tout autre élément susceptible d'empêcher le lien entre le support et le mortier de restauration sur une épaisseur minimale qui représente 3 fois le diamètre de la plus grosse pierre présente dans le mélange. Les travaux de préparation - coupe du béton existant - devraient s'effectuer à l'aide d'outils manuels ou pneumatiques. Nettoyer la section à réparer avec de l'eau potable et saturer la surface en prenant soin d'enlever le surplus d'eau libre.

Si des agrégats de plus de $\frac{1}{4}$ de pouce se retrouvent dans le mélange, il est nécessaire d'utiliser le Ciment d'accrochage Reconstec 350 AC. Référez-vous à la fiche technique du produit. Il est important d'utiliser un ciment d'accrochage qui a la même teinte que le Reconstec 350 AC propre au projet.

MALAXAGE

Débuter par verser 75% de l'eau nécessaire dans un contenant propre. Le malaxage peut s'effectuer à la main ou en utilisant un malaxeur à basse vitesse (300-450 rpm) muni d'un embout de type Jiffiler. Mélanger pour un minimum de 3 minutes et jusqu'à obtention d'une mixture uniforme. À l'aide de l'eau restante ajuster le mélange jusqu'à l'obtention de la consistance désirée. Ne pas ajouter trop d'eau. Ne pas mélanger trop longtemps **Le temps d'utilisation est d'environ 1 heure.**

APPLICATION ET FINITION

Application à la truelle

Le mortier doit être pressé contre le substrat afin de remplir tous les pores et les vides. Utilisez une truelle d'acier. Travaillant à partir du centre, presser le mortier vers l'extérieur de la section à réparer. Allouez au mortier le temps nécessaire pour atteindre son temps de prise initial. Puis, appliquez le retardateur de prise Retardateur 350 AC de Constec à l'aide d'un pinceau ou d'un pulvérisateur. Laissez le Retardateur 350 AC agir le temps voulu. Cette période est plus ou moins longue selon l'effet recherché. Puis, à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse, commencer à dégager les agrégats en utilisant de l'eau. Appliquer le fini recherché.

Utilisation d'un moule

Lorsqu'un moule est nécessaire, appliquer le retardateur de prise à l'intérieur du moule avant d'y couler le mélange. Lorsque le mortier a suffisamment durci pour permettre un démoulage, la pâte de ciment présente à la surface est enlevée à l'aide d'un pinceau, par jet d'eau haute pression ou par une combinaison des deux. Une fois cette pâte de ciment enlevée à la surface du béton, les agrégats procurent la couleur ainsi que le fini du produit fini.



RECONSTEC 350 AC

GARANTIE

Tous les renseignements fournis sont exacts au meilleur de notre connaissance et le produit convient aux usages auxquels il est destiné. Cependant, aucune garantie explicite ou implicite n'est donnée, étant donné que les opérations sont hors de notre contrôle. Notre responsabilité se limite expressément et uniquement au remplacement des produits défectueux ou à notre choix, au REMBOURSEMENT DE CE PRODUIT.

TEMPS DE FINITION

Environ 2 heures après le malaxage. Plusieurs facteurs, tels que la température ambiante, le taux d'humidité ou le fini désiré, peuvent influencer le temps de finition.

EMBALLAGE

Seau de 20 kg (44 lb.).

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son emballage original, non ouvert.

CURE

Une cure humide devrait débuter immédiatement après la finition. Utilisez un pulvérisateur d'eau ou une bâche humide pour une période de deux jours. Protéger le mortier fraîchement appliqué contre les rayons directs du soleil, le vent, la pluie et le gel.

NETTOYAGE

Enlever le produit collé sur les outils et l'équipement de malaxage avec de l'eau. Le produit durci peut être enlevé seulement mécaniquement.

DONNÉES TECHNIQUES*

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION

ASTM C 109

1 jour	15 MPa (2180 psi)
7 jours	30 MPa (4360 psi)
28 jours	40 MPa (5800 psi)

RÉSISTANCE À LA FLEXION

ASTM C 348 10,9 MPa (1581 psi)

MODULE D'ÉLASTICITÉ

ASTM C 469 13,8 à 16,5 GPa (2000000 à 2400000 psi)

ADHÉRENCE PAR RÉSISTANCE AU CISAILEMENT

ASTM C 882 (modifié) 11,5 MPa (1670 psi)

COEFFICIENT THERMIQUE D'EXPANSION

3,6 à 4,6 x 10⁻⁶/°C

CHANGEMENT VOLUMÉTRIQUE

ASTM C 157 0,005 à 0,010 % (28 jours)

RATIO DE MALAXAGE

1 partie d'eau pour environ 7 parties de produit

RENDEMENT

Approximativement 10 litres (0,36 pi³)

Remarque: Le contenu de cette fiche technique est régulièrement mis à jour. Pour vous assurer que vous avez entre les mains la plus récente version, nous vous conseillons de consulter notre site Internet à l'adresse suivante; www.king-mortiers.com

Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

V0521

SIKA CANADA INC.

Siège social

601, avenue Delmar
Pointe-Claire (Québec) H9R 4A9

Autres sites

Boisbriand (Québec)
Brantford; Cambridge; Sudbury; Toronto (Ontario)

Edmonton (Alberta)
Surrey (Colombie-Britannique)